

Un service de proximité personnalisé pour une politique énergétique efficace



5%

soit 49€/an/habitant

C'est la part allouée à l'énergie sur le budget de fonctionnement d'une collectivité*.

* « Énergie et patrimoine communal, enquête 2012 » Ademe, 2014

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) :

un dispositif proposé aux communes de Cornouaille de moins de 15 000 habitants. Conventionné sur 3 ans et renouvelable, le tarif du service est de **1,15 € par an et par habitant.**



IDENTIFIER LES DÉRIVES

de consommations et les potentiels d'économies d'énergie et d'eau à partir d'un bilan sur 3 ans.



PROPOSER DES ACTIONS

efficaces pour maîtriser vos consommations et dépenses.



ACCOMPAGNER VOS PROJETS

de constructions, rénovations et de productions d'énergies renouvelables.



SENSIBILISER AUX ENJEUX

de la transition énergétique.

Retours d'expériences

LE JUCH PRÉ-DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

Les préconisations techniques sur la salle socio-culturelle ont permis à la commune de s'engager vers une rénovation globale.

« Notre référent CEP est toujours pertinent dans ses conseils et maîtrise parfaitement son sujet. »

Sylvie Coroller,
DGS de Baye



« Équipe disponible et à l'écoute »

Pierre Plouzenec,
Maire de Plouzévet



SAINT-THURIEN ACCOMPAGNEMENT SUR LE REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE FIOUL PAR UNE CHAUDIÈRE BOIS GRANULÉS

25 % de baisse constatée sur les dépenses en chauffage du groupe scolaire.

« Les relations avec ce service sont très fluides et les réponses adaptées »

Luce Cotten,
DGS de Riec-sur-Bélon



BANNALEC SENSIBILISATION DU PERSONNEL COMMUNAL AUX ÉCO-GESTES

Personnel administratif, agents des écoles et animateurs jeunesse ont été informés des gestes simples pour réduire leurs consommations d'énergie sur leur lieu de travail.

